

MAIRIE DE FOULANGUES

Dépt de l'Oise - Arrdt de Senlis - Canton de Montataire –
Tel : 03.44.27.83.34 – E-mail : mairie.@foulangues.fr

SOUS-PREFECTURE

28 JUL. 2026

60300 SENLIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL N° 2026/24

En exercice : 11	Quorum : 06	Présents : 11	Votants : 07
Date de la convocation : 25/06/2026	Date d'affichage de la convocation : 25/06/2026		

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur MIGNOT Boris, Maire.

Etaient présents : M & Mmes MIGNOT Boris, DENEUVILLE Yoann, GARCIA Corine, BLANQUET Annie, GRANGIE Jean-Pierre, JASMIN Pierre, CARDINALI Rossana, KAHN Olivier, GHULAM Anthony, SANCHEZ Elodie et PLANTARD Olivia

Mme Corine GARCIA est nommée secrétaire de séance.

LOGO COMMUNAL



M le maire explique au conseil municipal que la commune n'a pas de logo. Il est proposé d'utiliser le logo qui a été utilisé sur les différents supports de communication lors de la campagne électorale. Ce logo reflétant l'image de la commune.

L'église symbolise notre église St Denis.

Les personnages reflètent l'image d'une commune intergénérationnelle et de la famille

Les couleurs vert (Nature) et le jaune rappelle le soleil et épis de blé, la couleur bleu pour l'eau en référence avec le Rû et la couleur ocre (terre et agriculture).

Carrefour dynamique coloré, FOULANGUES fait le lien entre les habitants et les activités tout en conservant sa relation privilégiée à la nature.

A partir de ces éléments, le conseil municipal est invité à se prononcer sur ce logo.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des votants

Considérant l'intérêt de valoriser l'image de la commune par un logo contemporain

Vu la proposition de la commission Communication

- Approuve le nouveau logo de la commune exposé ci-dessus
- Donne pleins pouvoir au maire pour faire apparaître le logo sur tous les outils de communication et de correspondance de la commune ainsi qu'éventuellement sur le véhicule communal

MM Grangie, Jasmin, Mignot et Mme Sanchez, ne prennent pas part au vote car ils font partie de l'association « Les amis de Foulangues »

Fait le 16 juillet 2026

Pour extrait certifié conforme

MIGNOT Boris
Maire



GARCIA Corine
Secrétaire de séance



Publié le : 22/09/2026 22:52 (Europe/Paris)

Par : boris mignot

https://www.foulangues.fr/documents_administratifs/79320